

Kwapisz-Osadnik K. (2015) « Calcul aspectuel et temps grammaticaux : Projet d'une grammaire fondée sur la perception ». In SCOLAGRAM n°1. En ligne : <http://scolagram.u-cergy.fr/>

**Résumé** : l'article traite des oppositions aspectuelles dans le cadre d'un projet autour d'une grammaire fondée sur la perception. Le projet propose un enseignement des temps grammaticaux en français à partir de la perception, c'est-à-dire à partir de la façon d'imaginer la scène perçue, en lien avec l'expérience sensorielle du monde, les connaissances déjà acquises et la tradition linguistique de celui qui conceptualise et parle. Dans ce cadre, la forme verbale qui apparaît dans l'énoncé serait l'effet d'un calcul aspectuel se faisant simultanément à tous les niveaux de traitement des données : cognitif, discursif, notionnel, grammatical, lexical et morphosyntaxique.

**Mots clé** : calcul aspectuel, forme temporelle du verbe, perception

# Calcul aspectuel et temps grammaticaux : Projet d'une grammaire fondée sur la perception

---

Kasia Kwapisz-Osadnik

Uniwersytet Śląsk

## I. Introduction

---

Enseigner la grammaire en classe de langues étrangères semble devenir aujourd'hui une question marginale, étant donnée la tendance actuelle à mettre l'accent sur la communication. L'idée qu'une grammaire décrit l'appareil formel d'une langue reste toujours en vigueur, mais les recherches en psycholinguistique et en linguistique cognitive ont confirmé que la grammaire correspond à un appareil universel de traitements de données perceptives qui sélectionnées selon l'intention communicationnelle s'actualisent pendant l'acte d'énonciation (cf. Weil-Barais 1993, Zimbardo 1999, Kardela et al. 2005)

Dans cet article nous proposons de réfléchir au projet d'une grammaire qui serait fondée sur la perception. Nous essaierons de démontrer que nos habiletés langagières sont en rapport étroit avec nos habiletés perceptives et de traitement des informations qui se manifestent dans l'imagerie langackerienne (cf. Langacker 1987, 1995, 2009), en ce sens que la construction de la scène correspond en même temps à la construction du sens, celui-ci contenu dans les formes lexicales et grammaticales choisies plus ou moins consciemment pour rendre compte de l'interprétation d'une situation mise en énoncé.

C'est pourquoi dans un premier temps j'expliquerai les bases théoriques et les outils métalangagiers du projet en question, pour les appliquer dans un deuxième temps à la catégorie du verbe, et notamment à l'aspect, avant d'examiner ces deux concepts en relation avec la perception d'une situation et avec un calcul aspectuel qui émerge dans l'énoncé avec la forme verbale représentant un temps grammatical donné. Les observations qui vont suivre se fondent sur les problèmes d'enseignement du français langue étrangère, notamment des temps grammaticaux, à un public polonais, étant donnée qu'en polonais traditionnellement on ne distingue que 3 temps et l'aspect se réalise principalement à l'aide d'affixes.

## II. Projet d'une grammaire fondée sur la perception

---

La grammaire fondée sur la perception est le fruit d'observations du déroulement des cours et des besoins des étudiants pendant les classes de français langue étrangère. Elle se réfère également à l'examen des effets de la formation qui se traduisent non seulement par l'évaluation sous forme de tests, mais aussi par la maîtrise de la langue vérifiable dans des conversations spontanées. En même temps, le projet s'appuie sur des recherches en linguistique, notamment en linguistique cognitive, dans laquelle la langue est classée parmi plusieurs ressources linguistiques, comme par exemple la mémoire, la prise de décision, le savoir encyclopédique, la résolution de problèmes, la planification, les objectifs, la faculté de reconnaître les contextes social, culturel ou situationnel (cf. Langacker 2003: 42-43), et l'évènement de parole, qui constitue l'objet d'étude, est défini comme le résultat de l'imagerie, pendant laquelle s'activent différentes ressources

mentionnées plus haut.

Le mariage d'expériences professionnelles en tant qu'enseignant de français et en tant que linguiste semble être inévitable, lorsqu'on tient compte du fait que la description de la nature et du fonctionnement de la langue en général peut considérablement contribuer à l'enseignement d'une langue particulière.

Les questions à l'origine de la grammaire fondée sur la perception ont été formulées de la façon suivante : 1. Que doit faire l'enseignant pour accélérer l'apprentissage d'une langue étrangère, notamment du français, et la mémorisation de la matière ? 2. Quelle stratégie utiliser pour que la grammaire française, notamment le fonctionnement des temps grammaticaux dont les formes expriment les différences aspectuelles, devienne plus accessible et plus évidente à un public non francophone ?

Ceci posé, la grammaire fondée sur la perception a pour but d'expliquer les phénomènes de grammaire, tout en tenant compte des facultés cognitives, assistées par l'intuition linguistique, et par la fréquence d'emploi. En d'autres termes : 1. Le sujet perçoit un fragment de réalité, c'est-à-dire l'expérimente grâce aux sens, interprète les données et les transforme en connaissances stockées ensuite en mémoire. Ces connaissances prennent la forme d'images, de symboles, de propositions ou de modèles (cf. Kosslyn 1978, Johnson-Laird 1983, Fillmore 1982, Darras 1998, Schank et Abelson 1978, Sowa 1984, Lakoff et Johnson 1980, Zimbardo 1999, Weil-Barais 1993, Spitzer 2008), et s'activent face à une situation similaire ou au moment d'y penser avant de la mettre en énoncé. 2. En admettant que la langue fasse partie de nos connaissances organisées en catégories, les catégories de langue (lexicales et grammaticales) sont soumises aux mêmes règles d'enregistrement et d'activation. 3. Puisque la langue est une faculté innée et naturelle, son emploi procède plus de l'intuition que des normes imposées dans les manuels de grammaire. 4. L'intuition, pour sa part, au raisonnement fondé sur l'expérience du monde et sur les schèmes préconceptuels qui rendent compte des propriétés des choses et des phénomènes et de l'ordre établi par la nature (cf. Johnson 1987, Desclés 1990). 5. Enfin, l'intuition influe sur la fréquence d'usage des unités de langue, ce qui ne doit pas être nécessairement conforme à la norme linguistique.

Dès lors, si l'on prenait comme point de départ le rapport entre la langue et la situation perçue, qui peut être un état, un processus ou un événement, qui se caractérise par la présence d'objets, de créatures, de forces et de relations, et se déroule d'une certaine manière et dans un certain temps et endroit, la phrase, notamment le verbe dans la forme choisie par le locuteur, deviendrait une catégorie contenant toutes les informations mentionnées ci-dessus, parmi lesquelles celle concernant l'aspect.

### **III. Calcul aspectuel d'une situation mise en énoncé**

---

La notion d'aspect a fait l'objet d'innombrables travaux en philosophie dont les premiers remontent à l'Antiquité (Aristote, De l'Interprétation). Plusieurs définitions et classifications démontrent la complexité du phénomène qui se manifeste à tous les niveaux d'analyse de la langue (cf. Porzig 1971, Guillaume 1970, Garey 1957, Benveniste 1966, Vendler 1967, Vet 1980, Culioli 1999, Dowty 1986, Lyons 1989, Desclés 1989, Wilmet 2003, François 2003). Ainsi on note l'aspect lexical, lexicalisé, l'aspect syntaxique, grammatical ou encore l'aspect discursif (énonciatif). L'étude des valeurs aspectuelles des prédicats et des expressions prédicatives, notamment des verbes, a également suscité beaucoup de controverses (cf. Karolak 1984, 2007). La question qui naît face à cette multitude des termes grammaticaux renvoyant à l'aspect est de savoir quoi enseigner et comment

expliquer la dépendance de l'aspect par rapport aux temps grammaticaux du français à un public non francophone.

Nous partageons l'avis de ceux qui considèrent que dans l'analyse de l'aspect on peut aller au-delà de la langue, sans risquer de l'oublier, c'est-à-dire qu'on peut essayer d'expliquer le phénomène à partir du niveau cognitif (cf. Desclés 1990, Włodarczyk 2003, Pottier 2000, Kwapisz-Osadnik 2009). Dans cette optique, l'aspect, parmi les autres paramètres situationnels mentionnés plus haut, serait un résultat émergent de la conceptualisation d'une situation vécue, observée ou évoquée. Il se manifeste dans l'énoncé par différents moyens dont la langue dispose, et principalement dans les formes temporelles des verbes (cf. Wilmet 1980). L'aspect deviendrait un phénomène calculable au niveau du traitement des données, et ce traitement est d'abord cognitif : le locuteur conceptualise la situation (réelle ou fictive) comme état, processus ou événement, il se considère participant, observateur ou narrateur. Il calcule la durée, les changements possibles, la présence de participants, de forces, de causes, le caractère occasionnel, répétitif, achevé ou inachevé de la situation. Le traitement passe ensuite au niveau notionnel. Cela veut dire qu'on fait le calcul des prédicats au niveau d'actualisation. Enfin le traitement peut devenir une manifestation énonciative.

Ces trois types de traitement se déroulent dans un contexte situationnel concret, c'est-à-dire dans un acte d'énonciation où l'état psychoaffectif de celui qui parle et la présence ou l'absence de présuppositions, d'implications et d'inférences jouent également un rôle important.

On note donc que le calcul aspectuel aurait lieu simultanément à tous les niveaux de traitement de données, c'est-à-dire aux niveaux cognitif, discursif, notionnel, grammatical, lexicalisé et syntaxique, et il est combinatoire, c'est-à-dire qu'à chaque niveau les aspects peuvent se combiner. L'aspect syntaxique se manifeste dans la composition grammaticale d'une phrase. Il s'agirait d'un prédicat actualisé et complété par des circonstants. Ainsi dans :

*Sophie boit, on aurait l'aspect duratif + inaccompli,*

en revanche si on ajoutait des circonstants :

*Sophie boit depuis 10 ans = l'aspect duratif + inaccompli + habituel;*

*Elle boit de temps en temps = l'aspect duratif + inaccompli + itératif ;*

*Elle boit tous les jours = l'aspect duratif + inaccompli + habituel.*

Prenons les phrases avec un complément d'objet :

*Sophie boit un café = l'aspect duratif + accompli ;*

*(Chaque jour) Sophie boit un café à 3 heures de l'après-midi = l'aspect duratif + accompli (+ habituel + itératif) ;*

*Sophie boit du café (tous les matins) = l'aspect duratif + inaccompli (+ itératif) ;*

*Sophie boit son/le café (à 7 heures du matin) = l'aspect duratif + inaccompli / accompli + habituel.*

*Dans (D'habitude) Sophie boit plusieurs cafés dans la journée = l'aspect duratif*

+ *accompli* + *séquentiel* (+*habituel*).

L'aspect lexical et lexicalisé se réfère au choix des lexèmes, des affixes, des verbes aspectuels ou des constructions périphrastiques, p.ex. Sophie reprend / sirote son café; Sophie commence à / finit de / arrête de/ continue à/ se met à/ se remet à/ est en train de boire un/du/son café.

L'aspect grammatical est contenu dans la forme verbale choisie. Dans Sophie buvait / boit / va boire / boira un / du / son café, l'aspect serait imperfectif, et dans Sophie but / a bu / vient de boire/ aura bu un / du / son café, l'aspect serait perfectif. L'aspect s'est aussi grammaticalisé dans les formes dérivationnelles des participes passés, p.ex. les formes en –u come bu, vécu expriment l'achèvement, par contre les formes en –llir comme vieilli, bouilli conservent une marque processuelle.

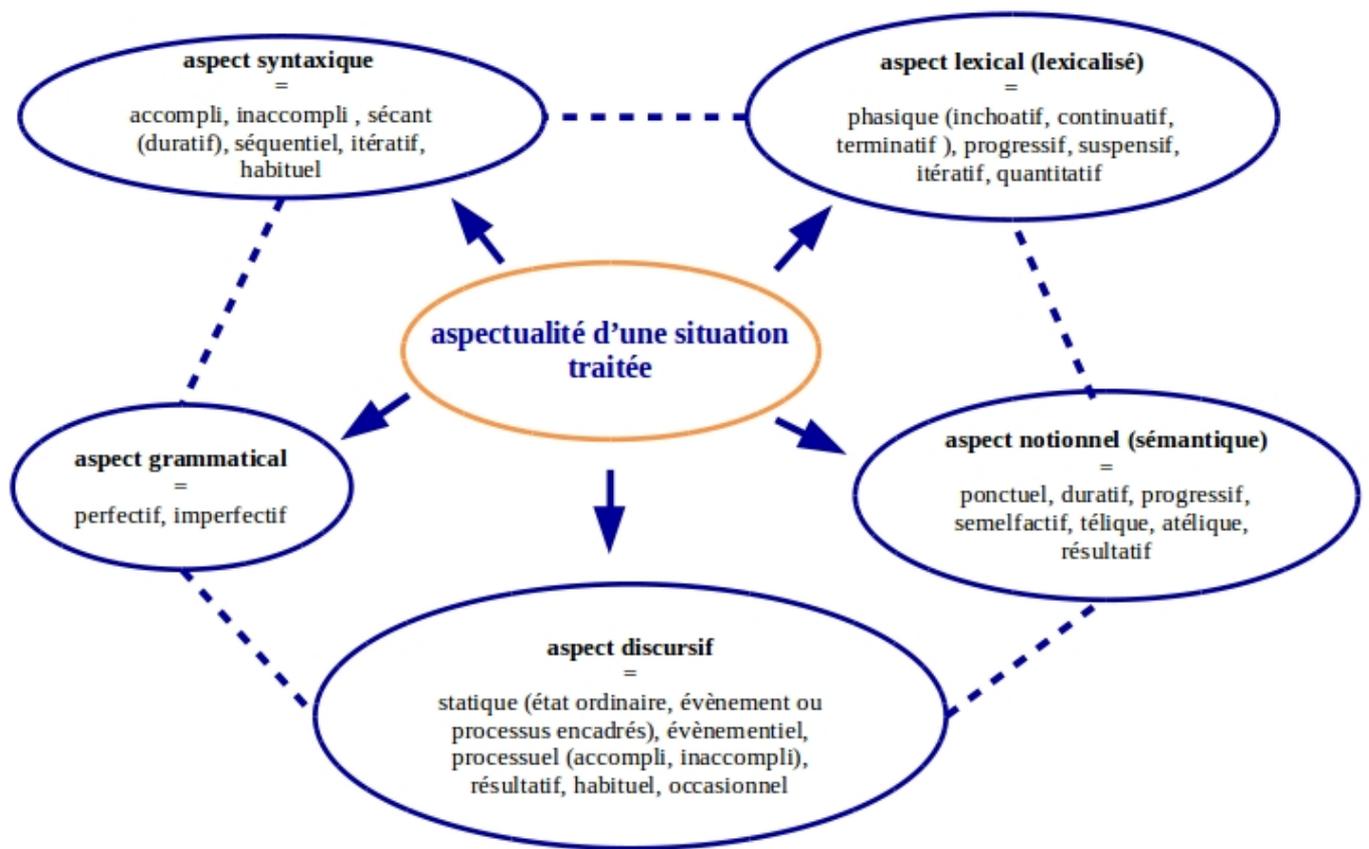
L'aspect notionnel se fonde sur l'organisation des prédicats simples aspectuels dans un prédicat complexe : celui-ci se construit sur la connaissance du monde. Ainsi, le prédicat [boire] correspondrait au prédicat d'activité ou à la configuration des prédicats [faire] et [changement], si on sature la deuxième position d'argument. Cela veut dire que [boire] serait soit duratif + atélique, soit progressif + télique.

L'aspect discursif dépend du contexte situationnel dans lequel l'énoncé se produit et de l'intention communicationnelle du locuteur. C'est à ce niveau que se vérifient les emplois des formes verbales qui en quelque sorte échappent à la norme et si on tenait compte de l'aspect notionnel, p. ex. Deux minutes plus tard Zidane marquait le but ; On a toujours fait comme ça ; A partir de ce moment il fut un autre homme (Barcelò, Bres 2006 : 27) ; Elle naîtra, fera de bonnes études (...). On dira après sa mort qu'elle fut une héroïne (Vetters 1996 : 89).

Enfin l'aspect cognitif est conceptuel, en ce sens qu'il correspond à la façon d'interpréter et d'imaginer la situation. Alors, même si en réalité la situation est dynamique, elle peut être conçue comme un état, parfois résultatif ; p. ex. A huit heures la fête commençait ; En 1822, Pasteur naissait à Dole, petite ville du Jura; aussi tout en étant statique, elle peut être interprétée comme évènement ou processus ; p. ex. Ça a été très bon (après un repas) ; Elle a été couturière de dix-huit ans à vingt-six ans ; Ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants. L'évènement peut être ponctuel ou séquentiel ; p.ex. Il est tombé et Il est tombé trois fois, par contre le processus peut être continu + achevé dans Marc apprend/étudie toute la nuit, ou séquentiel + achevé ou inachevé dans Marc a sauté/ sautait/ a sauté/ sautillait/ sautillait.

L'aspect cognitif ouvre le calcul de l'aspect et l'aspectualité se traduit ensuite en unités notionnelles, lexicales, lexicalisées et grammaticales, selon un contexte discursif donné. Le traitement de l'aspect s'effectue simultanément aux traitements temporel, actantiel et modal. Toutes ces données dépendent les unes des autres en formant une configuration énonciative.

Le schéma ci-dessous présente le calcul des données aspectuelles se faisant simultanément à tous les niveaux de traitement d'informations :



Avant de passer à la partie pratique, il semble intéressant de mentionner les études en psychologie du développement confirmant que les enfants tiennent plus rapidement compte des distinctions aspectuelles que des distinctions temporelles (cf. Bronckart 1976). Ce fait démontre que les phénomènes de langue, qu'on essaie de formaliser et de séparer des autres phénomènes de traitements de connaissances, en réalité en sont inséparables, et par conséquent, il faudrait réfléchir à la problématique de l'aspect et des temps grammaticaux dans le cadre de l'enseignement, car elle est mal maîtrisée et mal enseignée (cf. Wilmet 2007:71). Malgré quelques efforts pour remplacer la catégorie du temps grammatical par un autre terme (p.ex. les fameux tiroirs verbaux de Damourette et Pichon 1936) afin de rendre compte de l'inséparabilité des valeurs temporelles, aspectuelles, actantielles et modales dans une forme verbale, la terme « temps » résiste, tant elle est enracinée dans la tradition grammaticale du français, même si cela complique l'explication du fonctionnement de plusieurs catégories grammaticales.

## IV. Oppositions aspectuelles et perception : exemple du français

Dans la plupart des grammaires françaises (p.ex. Riegel et all. 2001, Brès et Barcelo 2006), même si cela paraît réducteur, on trouve l'information de départ que l'aspect s'exprime principalement à l'aide des temps grammaticaux. Souvent il est « façonné » par

les affixes (p.ex. redire, sautiller, rêvasser, vieillir), par les circonstanciels (p.ex. quelquefois, tous les jours, rarement), par les verbes semi-auxiliaires (p.ex. se mettre à, continuer à, finir de) ou les constructions périphrastiques (p.ex. aller+participe présent, tomber+adjectif). Ainsi les situations conceptualisées comme accomplies (duratives mais limitées), achevées (ponctuelles), accomplies et achevées (de manière globale) sont exprimées avec les formes verbales perfectives, et aux situations conceptualisées comme inaccomplies (duratives, non limitées à droite) correspondent les formes verbales imperfectives. Les formes perfectives peuvent être semelfactives et répétitives. Par contre les phases de la situation (l'inchoativité, la progression, la continuité et la fin) sont marquées lexicalement.

Dans le cadre du projet, l'enseignement de la grammaire du français langue étrangère, notamment des oppositions aspectuelles qui se reflètent dans les formes temporelles des verbes, devrait commencer par l'explication générale des questions liées au fonctionnement de la langue, à la constitution des règles de grammaire et au phénomène d'erreur pour démontrer le rapport entre la façon de percevoir la réalité et la façon d'en parler. Ainsi, le fonctionnement de la langue, considérée comme système abstrait, formel et symbolique, et lis en règles devient plus abordable, étant donné le fait que la grammaire décrit la langue telle qu'elle est et que les règles ne sont que les points de départ et de référence dans le processus de construction des énoncés. Dans le cas des temps verbaux, leur choix serait donc le résultat de traiter une situation perçue ou imaginée par celui qui parle, et celui-ci tient compte de son intuition linguistique et de la fréquence d'usage.

Prenons le fameux exemple de Proust, 1. Longtemps je me suis levé de bonne heure, et sa variante aspectuelle, 2. Longtemps je me levais de bonne heure. Dans les deux phrases, l'action de se lever est située dans le passé. L'emploi du circonstanciel, qui suggère l'habitude de l'action pendant une certaine période de temps, avec le passé composé peut surprendre, étant donné la norme qui propose l'emploi de l'imparfait, quand l'action se répète ou devient une habitude. Pourtant, le passé composé semble bien plus naturel que l'imparfait et cela serait dû au type de prédicat (l'action de se lever est événementielle et ponctuelle). Donc, avec le passé composé l'action est conceptualisée quantitativement comme une suite d'événements « se lever » se répétant chaque jour. Par contre, l'emploi de l'imparfait démontre que l'action est perçue dans sa globalité par rapport aux autres actions potentielles qu'on pouvait faire. L'imparfait « ralentit » l'action comme si elle se déroulait devant les yeux d'un observateur, donc on s'imagine l'action avec la borne temporelle ouverte vers le futur. Le fait d'avoir le choix entre le temps passé composé considéré perfectif et l'imparfait imperfectif signale alors une manière différente de percevoir la réalité. La même explication dite cognitive reste valable pour les phrases suivantes :

3. *C'était en une seconde que le meurtre horrible, le meurtre abominable s'accomplissait / s'est accompli / s'accomplit (Gosselin 2005 : 198)*

4. *Cette année-là, malgré les pronostics pessimistes de ses professeurs, Julien réussissait son bac / a réussi son bac / réussit son bac (Desclés 2003 : 149)*

5. *Le laitier disait / a dit que tu lui dois encore 100 francs (Sthioul 1998 : 208)*

6. *Le lendemain il partait / il est parti.*

7. *Paul tomba de la falaise. Quelques instants plus tard, on le ramassait / le*

*ramassa avec les deux jambes fracturées (Bres 1997 : 90)*

8. *Louis XIV se mariait / s'est marié / se maria deux ans après (Grevisse 1980 : 835)*

9. *En 1610 Henri IV était / a été / fut assassiné (Le Goffic 1986 : 244)*

10. *Hier il manquait / a manqué / manqua son train (Mauger 1984 : 244)*

*Dans le domaine du futur on appliquerait le même commentaire ; p.ex. :*

11. *On fera cuire ce plat doucement et on le retirera du feu quand il aura mijoté une bonne heure (www.languefrancaise.net)*

12. *J'espère que nous aurons fini / finirons avant 18 heures.*

13. *Un jour les hommes auront épuisé / épuiseront les ressources de la Terre (Riegel et all. 1994 : 315)*

14. *Quand vous aurez fini / finirez / finissez de rire ! (Mauger 1984 : 238)*

15. *Vous me direz ce que vous aurez choisi / avez choisi (Mauger 1984 : 238)*

Le choix du futur simple signifierait que la situation a été conceptualisée comme actualisée prospectivement, c'est-à-dire avec la borne temporelle droite ouverte, par contre le futur antérieur serait le signe de la fermeture temporelle droite, ce qui veut dire que la situation est conceptualisée comme achevée, même si en réalité elle ne l'est pas, puisqu'on est dans le domaine du futur.

Intéressants semblent les emplois des temps futurs se réalisant dans le domaine du présent et du passé, comme p.ex. :

16. *Paul n'est pas arrivé. Il sera malade / Il est (probablement) malade.*

17. *Je vous demanderai une bienveillante attention (Grevisse 1980 : 843)*

18. *L'histoire retiendra que Grosjean aura été le seul joueur à décrocher un set contre le jeune prodige espagnol (Barcelò, Bres 2006 : 119)*

19. *Nous aurons connu dans notre vie bien des bouleversements.*

20. *En 1815 Napoléon fut exilé à Sainte-Hélène. Six ans plus tard, il aura vécu (Mauger 1984 : 238)*

21. *S'il n'est pas venu c'est qu'il aura eu / a eu/ avait eu un problème.*

22. *Vous vous serez trompé/ vous vous êtes probablement trompé (Grevisse 1980 :845)*

23. *Quoi ! J'aurai pris / J'ai pris/ Je prends tant de peine pour rien !*

24. *L'année 2001 aura été / a été fatale pour l'économie mondiale. C'est la fin d'une certaine idée de la mondialisation qui devait apporter la richesse pour tous, l'harmonie et la paix (Ciszewska 2006 : 142)*

25. *Décidément, la seconde quinzaine d'avril aura été / a été médiocre (Kwapisz-Osadnik 2009 : 184)*

26. *L'audience n'a pas permis de répondre à ces questions. Elle aura en revanche permis / a permis d'éclairer la personnalité de Ouissem (Ciszewska 2006 : 145)*

Tous ces exemples démontreraient que le domaine temporel réel passe au deuxième plan et que les formes verbales aux temps futurs se différencient au niveau aspectuel et au niveau de validation prospective. Pour ce qui est de l'aspect, le futur antérieur signale la conceptualisation d'une situation comme achevée, c'est-à-dire imaginée comme accomplie dans le futur par rapport au moment présent soit par rapport aux autres situations futures ou passées. Pour ce qui est de la validation, il s'agirait de présenter un fait ou un état dans leur globalité, c'est-à-dire comme accomplis ou de bilan, qui ouvrent le domaine prospectif dans lequel ils seraient validés par un ou plusieurs événements. Donc si on voulait interpréter l'emploi du futur antérieur dans l'exemple 20, on pourrait constater que pendant la conceptualisation, le locuteur change d'époque : Napoléon fut exilé en 1815 et à partir de cette année (valeur prospective) pendant 6 ans il aura vécu. Certains linguistes (cf. Maingueneau 1999, Ciszewska 2006) soulignent aussi que le futur antérieur fournit encore une information, à savoir celle que le fait dont on parle est surprenant et que l'on ne s'y attendait pas, mais cela confirme la thèse de la validation prospective qui dans ce cas-là se fonde sur sa mort en 1821.

Arrêtons-nous encore sur l'emploi du passé composé dans le domaine du temps futur, chose impossible en polonais par exemple, ce qui représente une difficulté pour les apprenants polonais :

27. *J'ai terminé dans un instant.*

28. *On est arrivé dans cinq minutes.*

Les mêmes contenus peuvent être exprimés avec les autres formes temporelles, comme p.ex. : 27a. J'aurai terminé dans un instant ; Je vais terminer dans un instant ; Je termine dans un instant, et 28a. On va arriver dans cinq minutes ; On arrive dans cinq minutes ; On sera arrivé dans cinq minutes.

Dans toutes ces phrases, la dimension temporelle, à savoir le futur, est contenue dans les circonstants. Quant à l'aspect, il est accompli et achevé dans les formes verbales composées, vu que les situations sont conceptualisées comme processus qui se concluent à un moment très proche ; il est accompli dans des circonstants, mais non achevé dans les formes du futur proche et du présent. L'emploi du temps présent serait le signe de la conceptualisation actualisante dans le présent du locuteur, c'est-à-dire que le locuteur s'imagine la finition et l'arrivée comme si elles se déroulaient au moment de l'énonciation, par contre le futur proche signale que les situations sont munies d'une valeur prospective mais limitée, ce qui veut dire qu'il faudrait une autre situation validant celle au futur proche en ce sens qu'elle devient achevée.

Pour conclure cette partie, essayons de formuler quelques observations méthodologiques :

1. l'enseignement des catégories verbales doit être global. La tâche principale de l'enseignant est de présenter le verbe non seulement comme une partie du discours « qui exprime, soit l'action (ou un procès) faite ou subie par le sujet, soit l'existence ou l'état du sujet, soit l'union de l'attribut au sujet » (Grevisse 1980 : 668) ou comme « un mot variable qui se conjugue », « qui est le terme central de la proposition », qui sert à dénoter les phénomènes, donc ce qui se passe (cf. Riegel et al. 1994 : 243), mais comme une configuration de données notionnelles, temporelles, aspectuelles, actantielles et modales, lesquelles dans une forme choisie correspondent à la façon de percevoir un fragment de réalité mis en énoncé ;
2. en présentant le système temporel du français, il faut expliquer aux apprenants qu'il ne s'agit pas de localiser une situation dans un laps de temps réel. L'apprenant doit comprendre que le choix d'une forme verbale dans un temps donné est le résultat cognitif et sémantique de la façon dont la situation a été interprétée par celui qui parle ;
3. les formes verbales traditionnellement divisées en présentes et passées représentent différentes conceptualisations : ce qui est présent signifie un relief temporel prospectif donné à la situation et non le fait de référer au présent, et ce qui est passé veut dire conçu comme achevé, mais pas nécessairement dans le passé ;
4. quant à l'aspect, il se calcule en même temps que les autres dimensions situationnelles et il est l'effet d'une combinaison de connaissances sur le monde, de connaissances linguistiques et de facteurs situationnels ;
5. pour décrire le relief aspectuel l'enseignant se sert des notions d'achevé et d'inachevé, les deux en rapport étroit avec la dimension actantielle, car le nombre, le type et le rôle des participants déterminent le déroulement de la situation ; 6. les autres informations aspectuelles (et aussi temporelles) sont exprimées avec les circonstants et non dans les formes temporelles des verbes.

## V. Conclusions

---

Pour conclure, soulignons encore une fois ce qui semble fondamental dans le cadre de la grammaire fondée sur la perception :

1. les oppositions aspectuelles traditionnelles se vérifient au niveau cognitif, c'est-à-dire dans la manière de s'imaginer la situation dont on veut parler. Cela veut dire que les événements ne doivent pas être nécessairement ponctuels ou achevés ;
2. l'emploi de différentes formes verbales, qui traditionnellement sont associées à l'expression de l'aspect, dans un même contexte est valable, car elles rendent compte de la conceptualisation de la situation mise en énoncé. L'emploi correct est déterminé par la fréquence d'usage - les formes le plus souvent choisies sont considérées comme prototypiques (p.ex. le passé composé pour exprimer les situations événementielles et/ou achevées) ; pourtant il y a d'autres possibilités moins fréquentes mais admises (p.ex. l'imparfait dans : A 19 heures la fête commençait). Cela signifie que les formes sont qualifiées comme erronées, seulement lorsque leur emploi s'oppose à la rationalité humaine, fondée sur l'expérience du monde.
3. le phénomène d'aspect devient calculable et combinatoire – calculable parce que l'aspect serait l'effet de traitement interprétatif des données situationnelles (le déroulement de la situation, le nombre, le rôle des participants et les rapports entre eux, la localisation spatiotemporelle) et combinatoire parce que ce calcul s'effectue simultanément à tous les niveaux d'analyse linguistique et en rapport avec les données actantielles, temporelles, et

modales.

4. présenter aux apprenants le choix multiple des temps grammaticaux aurait au moins une conséquence majeure, celle de laisser aux élèves plus de liberté d'expression qui souvent est bloquée par les emplois prototypiques des temps (les apprenants n'osent pas utiliser les temps dans leurs emplois moins fréquents, comme dans le cas du futur antérieur dans J'aurai terminé dans un instant, dont l'emploi prototypique est d'exprimer l'action antérieure par rapport à une autre action future). Ceci dit, et nous référant à l'expérience professionnelle didactique et linguistique, il serait peut-être convenable en enseignant la grammaire du verbe français, de mettre l'accent sur le rapport entre la langue et la perception du monde. Autrement dit, les phénomènes de grammaire, tels que le temps ou l'aspect, seraient expliqués sur base des expériences directes et des connaissances du monde. Cette approche paraît plus naturelle, plus efficace et aussi novatrice.

## Références

---

- Aristote, De l'Interprétation, Trad. J. Tricot (1936), Les Échos du Maquis, Paris.
- Barceló G.J., Bres J., 2006, Les temps de l'indicatif en français, Ophrys, Paris.
- Benveniste E., 1966, Problèmes de linguistique générale I, Gallimard, Paris.
- Bres J., 1997, Langue, praxis et production de sens, in : Langages, 127.
- Bronckart 1976, Genèse et organisation des formes verbales chez l'enfant, Dessart et Mardaga, Bruxelles.
- Ciszewska E., 2006, Quand le futur antérieur n'exprime pas le futur, in: Neophilologica,18.
- Culioli A., 1999, Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage, Ophrys, Paris.
- Damourette J., Pichon E., 1936, Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française, D'Artrey, Paris.
- Darras B., 1998, L'image, une vue de l'esprit : étude comparative de la pensée figurative et de la pensée visuelle, in : Recherches en communication, 9.
- Desclés J.-P., 1989, State, event, process and topology, in: General Linguistics, 29.
- Desclés J.-P.,1990, Langages applicatifs, langages naturelles et cognition,Hermès, Paris.
- Desclés J.-P., 2003, Une classification aspectuelle des schèmes sémantico-cognitifs, in : Studia kognitywne, 5.
- Dowty D., 1986, The effects of aspectual class on the temporal structure of discourse : semantics or pragmatics, in: Linguistics and Philosophy, 9.
- Fillmore C., 1982, Frame Semantics, in: Linguistics in the Morning Calm, Hanshin, Seoul.
- François J., 2003, La prédication verbale et les cadres prédictifs, Peeters, Louvain, Paris.
- Garey H.B., 1957, Verbal Aspect in French, in: Language, 33.
- Goffic Le P.(éd.), 1986, Points de vue sur l'imparfait, Centre d'Etudes Linguistiques de l'Univ. de Caen, Caen.
- Gosselin L., 2005, Temporalité et modalité, De Boeck.Duculot, Bruxelles.

- Grevisse M., 1980, *le Bon Usage*, Duculot, Bruxelles, Paris.
- Guillaume G., 1970 (1ère éd. 1929), *Temps et verbe*, Champion, Paris.
- Johnson-Laird P., 1983, *Mental Models : Towards a Cognitive Science of Language, inference and Consciousness*, Harvard University Press, Cambridge.
- Johnson M., 1987, *The body in the mind*, Chicago.
- Kardela H., Muszyński Z, Rajewski M., 2005, *Kognitywistyka. Problemy i perspektywy*, Wyd. UMCS, Lublin.
- Karolak S., 1984, *Składnia wyrażen̄ predykatowych*, in: Z. Topolińska (), *Gramatyka współczesnego języka polskiego. Składnia*, PWN, Warszawa.
- Karolak S., 2007, *Składnia francuska na podstawach semantycznych*, Kraków.
- Kosslyn S., 1978, *Imagery and Internal Representation*, in: E.Rosch (éd.), *Cognition and Categorization*, Hillsdale, New Jersey.
- Kwapisz-Osadnik K., 2009, *Le verbe français dans un cadre cognitive*, Wyd. UŚ, Katowice
- Lakoff G., Johnson M., 1980, *Metaphors We Live By*, Chicago.
- Langacker R., 1987a, *Foundations of Cognitive Grammar*, Stanford Univ. Press, Stanford.
- Langacker R., 1995, *Wykłady z gramatyki kognitywnej*. UMCS. Lublin.
- Langacker R., 2003, *Model dynamiczny oparty na uzusie językowym*, in: E.Dąbrowska, W.Kubiński (éds.), *Akwizycja w świetle językoznawstwa kognitywnego*, Universitas, Kraków.
- Langacker R. , 2009 (éd.ang.2008) , *Gramatyka kognitywna. Wprowadzenie*, Universitas, Kraków
- Lyons J., 1989, *Semantyka 2*, PWN, Warszawa.
- Maingueneau D., 1999, *L'énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris.
- Mauger G., 1984, *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*, Hachette, Paris.
- Porzig W., 1971, *Das Wunder der Sprache*, F. Verlag, Berne.
- Pottier B., 2000, *Représentations mentales et catégorisations linguistiques*, Peeters, Louvain-Paris.
- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris.
- Schank R., Abelson R., 1977, *Scripts, Plans, Goals and Understanding*, L.Erlbaum, New York.
- Sowa J., 1984, *Knowledge Representation*, Brooks/Cole, New York.
- Spitzer M., 2008 (éd.allem. 2002), *Jak uczy się mózg*, PWN, Warszawa.
- Sthioul B., 1998, *Temps verbaux et point de vue*, in : J.Moeschler (éd.), *Le temps des événements*, Kimé, Paris.
- Vendler Z., 1967, *Verbs and Times*, in : *Linguistics in Philosophie*, Ithacam New York.
- Vet C., 1980, *Temps, aspect et adverbes de temps en français contemporain*, Droz, Genève.
- Vetters C., 1996, *Temps, aspect et narration*, Rodopi, Amsterdam-Atlanta.
- Weil-Barais A. (éd.), 1993, *L'homme cognitif*, PUF, Paris.

Wilmet M., 1980, Aspect grammatical, aspect sémantique, aspect lexical: un problème de limites, in: J.David, R.Martin (éds.), 1980, La notion d'aspect, Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz.

Wilmet M., 2003, Grammaire critique du français, Duculot, Bruxelles.

Włodarczyk A., 2003, Les cadres des situations sémantiques, in: Studia kognitywne, 5.

Zimbardo P., 1999, Psychologia i życie, PWN, Warszawa. (éd.ang. 1992)  
[www.languefrancaise.net](http://www.languefrancaise.net)